

ASSEMBLÉE NATIONALE

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SESSION ORDINAIRE DE 2004-2005

Articles, amendements et annexes

Séances du mardi 10 mai 2005



216^e séance

Annexes

DÉPÔT DE RAPPORTS

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 10 mai 2005, de Mme Muriel Marland-Militello, un rapport n° 2296, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux assistants maternels et aux assistants familiaux.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 10 mai 2005, de M. Jean Proriol, un rapport n° 2297, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la régulation des activités postales.

DÉPÔT DE RAPPORTS D'INFORMATION

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 10 mai 2005, de MM. Denis Merville et Henri Nayrou, un rapport d'information n° 2295, déposé en application de l'article 145 du règlement par la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, en conclusion des travaux d'une mission d'évaluation et de contrôle sur les normes édictées par les fédérations et les ligues sportives.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 10 mai 2005, de MM. Yves Jégo et Jean-Louis Dumont un rapport d'information, n° 2298, déposé en application de l'article 145 du règlement par la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le suivi des préconisations de la Cour des comptes et de la Mission d'évaluation et de contrôle.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 10 mai 2005, de M. Bernard Carayon un rapport d'information, n° 2299, déposé en application de l'article 145 du règlement par la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur les outils de la politique industrielle.

ORDRE DU JOUR

ÉTABLI EN CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

(Réunion du mardi 10 mai 2005)

L'ordre du jour des séances que l'Assemblée tiendra du mardi 10 mai au jeudi 12 mai 2005 inclus, puis, après interruption des travaux du mardi 31 mai au jeudi 9 juin 2005 inclus a été ainsi fixé :

Mardi 10 mai 2005 :

Le matin, à 9 h 30 :

Discussion de la proposition de loi de M. Jean-Marc Ayrault et plusieurs de ses collègues renforçant les protections des locaux victimes de ventes à la découpe (n°s 2125-2290).

(*Séance d'initiative parlementaire.*)

L'après-midi à 15 heures :

Questions au Gouvernement.

A 17 heures et le soir, à 21 h 30 :

Discussion du projet de loi relatif à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes (n°s 2214-2282).

Mercredi 11 mai 2005 :

L'après-midi, à 15 heures et, éventuellement, le soir, à 21 h 30 :

Questions au Gouvernement.

Suite de la discussion du projet de loi relatif à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes (n°s 2214-2282).

Jeudi 12 mai 2005 :

Le matin, à 9 h 30 :

Discussion de la proposition de loi de M. Jean-Pierre Kucheida et plusieurs de ses collègues créant une couverture énergétique universelle pour les personnes défavorisées (n°s 2011-2289).

(*Séance d'initiative parlementaire.*)

L'après-midi, à 15 heures :

Discussion du projet de loi autorisant l'approbation de la convention de sécurité sociale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République tunisienne signée à Tunis le 26 juin 2003 ainsi que de l'avenant n° 1 à cette convention signé à Tunis le 4 décembre 2003 (n°s 1641-2168).

Discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation de l'accord sur la conservation des albatros et des pétrels (ensemble deux annexes) (n°s 1853-2169).

Discussion du projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire relatif à la coopération en matière de sécurité et de lutte contre la criminalité organisée (n°s 1861-2170).

Discussion du projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse relatif à la procédure simplifiée d'extradition et complétant la Convention européenne d'extradition du 13 décembre 1957 (n°s 1981-2171).

Discussion du projet de loi autorisant l'approbation de l'accord concernant la coopération en vue de la répression du trafic illicite maritime et aérien de stupéfiants et de substances psychotropes dans la région des Caraïbes (n°s 1980-2203).

Discussion du projet de loi autorisant l'approbation de l'entente en matière de sécurité sociale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Québec (n°s 2021-2252).

Discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation de l'annexe V au protocole au traité sur l'Antarctique, relatif à la protection de l'environnement, protection et gestion des zones (n°s 2173-2253).

Discussion du projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Slovénie en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune et de prévenir l'évasion et la fraude fiscale (ensemble un protocole) (n°s 2088-2284).

Discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation de l'avenant de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume des Pays-Bas tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (n^{os} 2115-2284).

Discussion du projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant sous forme d'échange de lettres modifiant la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République azerbaïdjanaise en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole) (n^{os} 2114-2283).

Discussion du projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Chili en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et la fortune (ensemble un protocole) (n^{os} 2090-2285).

Discussion du projet de loi autorisant l'approbation de la mesure relative à l'institution du secrétariat du Traité sur l'Antarctique (n^{os} 2235-2253).

(Ces treize derniers textes faisant l'objet d'une procédure d'examen simplifiée, en application de l'article 107 du règlement.)

Éventuellement, suite de la discussion du projet de loi relatif à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes (n^{os} 2214-2282).

Discussion du projet de loi ratifiant l'ordonnance n^o 2004-1391 du 20 décembre 2004 relative à la partie législative du code du tourisme (n^{os} 2162-2288).

Suite de la discussion du projet de loi organique, adopté par le Sénat, relatif aux lois de financement de la sécurité sociale (n^{os} 2216-2246-2244-2245).

Le soir, à 18 h 30 :

Éventuellement, discussion, sur le rapport de la commission mixte paritaire, du projet de loi relatif à la régulation des activités postales.

Éventuellement, le soir, à 21 h 30 :

Suite de l'ordre du jour de l'après-midi.

Mardi 31 mai 2005 :

Le matin, à 9 h 30 :

Questions orales sans débat.

L'après-midi, à 15 heures et le soir, à 21 h 30 :

Questions au Gouvernement.

Explications de vote et vote, par scrutin public, sur l'ensemble du projet de loi organique, adopté par le Sénat, relatif aux lois de financement de la sécurité sociale (n^{os} 2216-2246-2244-2245).

Discussion du projet de loi pour la confiance et la modernisation de l'économie (n^o 2249).

Mercredi 1^{er} juin 2005 :

L'après-midi, à 15 heures, et le soir, à 21 h 30 :

Questions au Gouvernement.

Suite de la discussion au projet de loi pour la confiance et la modernisation de l'économie (n^o 2249).

Jeudi 2 juin 2005 :

Le matin, à 9 h 30 :

Suite de la discussion du projet de loi pour la confiance et la modernisation de l'économie (n^o 2249).

L'après-midi, à 15 heures, et le soir, à 21 h 30 :

Éventuellement, discussion, sur le rapport de la commission mixte paritaire, du projet de loi relatif aux assistants maternels et aux assistants familiaux.

Suite de la discussion du projet de loi pour la confiance et la modernisation de l'économie (n^o 2249).

Vendredi 3 juin 2005 :

Le matin, à 9 h 30, l'après-midi, à 15 heures, et le soir, à 21 h 30 :

Suite de la discussion du projet de loi pour la confiance et la modernisation de l'économie (n^o 2249).

Lundi 6 juin 2005 :

L'après-midi, à 16 heures, et le soir, à 21 h 30 :

Discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de l'environnement (n^o 2278).

Discussion du projet de loi relatif au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information (n^o 1206).

Mardi 7 juin 2005 :

Le matin, à 9 h 30 :

Questions orales sans débat.

L'après-midi, à 15 heures, et le soir, à 21 h 30 :

Questions au Gouvernement.

Suite de la discussion au projet de loi relatif au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information (n^o 1206).

Mercredi 8 juin 2005 :

L'après-midi, à 15 heures, et le soir, à 21 h 30 :

Questions au Gouvernement.

Sous réserve de son dépôt, discussion du projet de loi pour le développement des services à la personne et la cohésion sociale.

Jeudi 9 juin 2005 :

Le matin, à 9 h 30, l'après-midi, à 15 heures, et le soir, à 21 h 30 :

Éventuellement, discussion, sur le rapport de la commission mixte paritaire, du projet de loi d'orientation sur l'énergie.

Sous réserve de son dépôt, suite de la discussion du projet de loi pour le développement des services à la personne et la cohésion sociale.

